

L'extrême droite en terreau fertile

Aurélie Campana et Denise Helly

Numéro 795, mars-avril 2018

Tumultes politiques : décoder les temps présents

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87794ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Campana, A. & Helly, D. (2018). L'extrême droite en terreau fertile. *Relations*, (795), 22-23.

L'EXTRÊME DROITE EN TERREAU FERTILE

Les thèses ethnocentristes et xénophobes propres à l'extrême droite pénètrent de plus en plus l'espace médiatique et politique, au Québec comme ailleurs.

Aurélié Campana et Denise Helly

Les auteures sont respectivement professeure en science politique à l'Université Laval et professeure à l'INRS

Depuis une dizaine d'années, en Amérique du Nord, en Australie et en Europe, on constate une montée d'animosité envers les minorités de toute nature, notamment sur Internet. Pour expliquer cette violence verbale et parfois physique, on tend à isoler un acteur, l'*extrême droite*, parlant d'elle comme d'une résurgence de forces antidémocratiques surannées ou d'un effet momentané de la transformation néolibérale. On omet l'ambiguïté des discours sur les minorités, voire le rejet ouvert de celles-ci, de la part de partis politiques développant deux idées aussi phobiques l'une que l'autre : d'un côté, un nationalisme ethnoculturaliste, qui parle de « culture occidentale » blanche et chrétienne et de nation épurée de la « pollution » des dissemblables ; de l'autre, un fondamentalisme républicain et athée qui invoque la souveraineté du peuple contre les juges et les libertés individuelles, le mépris de la religion et la croyance au rationalisme positiviste et au Progrès¹. Surtout, on omet de mentionner les fondements et le contexte sociopolitiques de ce regain de violence.

Du politique à l'ethnoculturel

Diverses dynamiques sociopolitiques créent un contexte favorable à la divulgation de thèses ethnocentristes et xénophobes : déclin des secteurs manufacturier et industriel et précarisation, voire disparition, des emplois qui en dépendent ; mondialisation de la production et décomposition des classes ouvrières ; montée en puissance du capitalisme financier et de nouveaux groupes d'intérêt colonisant l'État ; croissance des inégalités sociales ; et, fait tout aussi central, incapacité ou indifférence des organisations de gauche à mesurer les effets de la nouvelle organisation du travail et de la financiarisation sur la société. Autant de facteurs qui, cumulés à de fortes vagues migratoires venues du Sud, ont induit depuis 20 ans un changement des termes du débat politique public.

Les références aux conflits de pouvoir et de classe et les analyses d'économie politique ont ainsi disparu du discours politique et on a assisté plutôt à un rabattement sur l'ethnoculturel et le religieux comme causes des problèmes sociaux des classes populaires et moyennes. Par exemple, depuis les années 1990, l'immigré et le musulman, très nombreux au sein des classes populaires en Europe, sont désormais ciblés comme les responsables du déclasserement de catégories sociales laminées par la mondialisation de la production. Prolongeant les luttes entre majorités et minorités culturelles – à l'œuvre depuis plus d'un

demi-siècle en Amérique du Nord – et, en même temps, le déni de ces luttes en Europe, les droites et extrêmes droites ont diffusé avec efficacité l'idée de « nations historiques » et de « natifs » menacés par les « étrangers ». La différence culturelle et religieuse a été érigée en arme politique acceptable pour maintenir des acquis, tant à droite, où l'on parle de groupes « blancs » et « chrétiens », qu'à gauche, où l'on parle de valeurs « modernes », « laïques ». Ainsi, surtout l'extrême droite, mais aussi l'extrême gauche ont réactivé les populismes, condamnant les élites incompetentes et prédatrices et tout naïf croyant encore au libéralisme politique. Ces nouveaux termes du débat public servent des courants de pensée, des catégories sociales et des groupes d'intérêt qui tentent de maintenir leur influence politique et leur contrôle de l'État, des secteurs d'emploi et/ou des normes sociales, comme l'a illustré l'épisode de la Charte dite « des valeurs » au Québec².

Divers opérateurs ont permis cette mise en scène d'« ennemis intérieurs » : partis, groupuscules, intellectuels publics, experts en sécurité, médias sociaux et, particulièrement, les médias de masse qui, par recherche de profit, voire par dessein politique, ne réalisent plus (ou presque) d'analyse politique alors que leur capacité de diffusion et de désinformation est amplifiée par les nouvelles technologies.

Les musulmans sont certainement une des minorités les plus visées en raison de leur faible organisation politique en Occident et du stigmate du terrorisme djihadiste, mais « l'enjeu » que soulèverait leur présence diffère selon le pays. Aux Pays-Bas, c'est la valeur « nationale » du droit à choisir son mode de vie (incluant la vie homosexuelle – « homonationalisme ») qui serait en cause ; au Royaume-Uni, c'est une conception de la liberté d'expression sans concession ; en France et au Québec, ce sont les valeurs « nationales » de laïcité et d'égalité de genre. Aux États-Unis, le discours sécuritaire est non seulement déployé contre les musulmans, mais aussi contre les hispaniques, perçus comme un groupe tout aussi, sinon plus, menaçant.

L'extrême droite au Québec

Qu'en est-il plus précisément de la situation au Québec ? Peut-on parler d'une recrudescence de mouvements d'extrême droite, de l'intolérance religieuse et de l'ethnonationalisme ? Si le phénomène est difficile à mesurer avec précision, trois tendances principales se dégagent.

D'abord, on observe une nouvelle croissance de 3% des crimes haineux envers les minorités en 2016 au Canada³. L'augmentation avait été de 5% en 2015⁴. Le Québec semble particulièrement touché, puisque c'est là que le nombre de

crimes haineux recensés a le plus augmenté, passant de 270, en 2015, à 327, en 2016. Bien que non directement attribuable à la seule montée de l'extrême droite, ce fait relève d'un contexte dans lequel des minorités sont ouvertement ciblées par des paroles et des actes à caractère xénophobe ou homophobe. À noter que Statistique Canada ne recense que les crimes haineux rapportés à la police, lesquels représentent une fraction de la réalité.

Autre tendance, des thèmes chers à l'extrême droite –l'immigration, les réfugiés et le statut des non-chrétiens– pénètrent de plus en plus le débat politique. En cela, le Québec ne fait en rien exception à la «droitisation» des scènes politiques observable dans plusieurs démocraties occidentales. Depuis les disputes sur la «Charte des valeurs», les principaux partis politiques attisent périodiquement les tensions en mettant à l'ordre du jour des projets de loi (comme le projet de loi 62 portant sur la neutralité religieuse de l'État) qui polarisent les débats et les opinions. Bien que moins marquée au Québec qu'ailleurs, cette droitisation accentue le contexte délétère qui fait des musulmans les cibles premières d'attaques, souvent relayées sur Internet. Les médias sociaux, devenus des espaces où circulent toutes sortes de théories fausses sur l'immigration,

les musulmans et l'islam, y sont pour une grande part. Alimentés par des «complotistes», dont certains appartiennent à la mouvance d'extrême droite, et exploitant des images et symboles le plus souvent détournés de leur sens initial et décontextualisés, ces réseaux véhiculent stéréotypes et amalgames sur lesquels s'appuient de nouveaux groupes d'extrême droite, plus nombreux depuis 2015 (La Meute, Storm Alliance, Atalante...).

Sous couvert d'une montée de «l'islam radical» et d'une «immigration massive», ces groupes tiennent des discours ouvertement antimusulmans et participent à la construction d'un ennemi intérieur.

C'est là la troisième tendance, qui n'épargne pas d'autres provinces du Canada: une extrême droite groupusculaire, de plus en plus décomplexée, devenue un acteur si ce n'est majeur, à tout le moins remarqué et dont les discours circulent bien au-delà de ses cercles de militants et de sympathisants. Tablant sur une stratégie de «dédiabolisation», certains groupes ont su investir l'espace public et gagner en visibilité. L'attentat contre la grande mosquée de Québec, le 29 janvier 2017, a servi de tremplin à plusieurs d'entre eux, dont La Meute, qui ont su tirer profit de la médiatisation de l'événement pour se forger une stature à l'échelle du Québec, voire du Canada. Sous couvert d'une montée de «l'islam radical» et d'une «immigration massive», ces groupes tiennent des discours ouvertement antimusulmans et participent à la construction d'un ennemi intérieur. Ils défendent aussi une vision antisystème et n'ont de cesse de dénoncer les élites politiques, économiques et intellectuelles qu'ils estiment «corrompues» et à la solde des minorités. L'ethnonationalisme s'en trouve redéfini comme suprématie blanche, qui ne se préoccupe plus tant de souveraineté et de la question constitutionnelle québécoise que de la place de la «majorité blanche silencieuse» que d'aucuns estiment lésée.

Le fait que des membres de ces groupes ambitionnent de créer des partis politiques et de participer aux prochaines élections provinciales de 2018, même s'ils ne disposent en ce moment que d'une base sociale fragile, pourrait contribuer à infléchir plus encore les débats vers la droite au Québec. Sans compter le fait que si de tels partis apparaissaient dans le champ politique, ils pourraient attirer des électeurs souhaitant apposer un vote de sanction à l'endroit des partis traditionnels. ©



Christian Tiffet, *Ethnonationalisme en marche*, 2018

1. Voir John Gray, *The Silence of Animals. On Progress and Other Modern Myths*, New York, Farrar, Straus & Giroux, 2013.
2. D. Helly, «L'islam, épouvantail électoraliste péquiste», *Diversité canadienne*, 10 (2), été 2013.
3. Statistique Canada, «Données sur les crimes haineux déclarés par la police, 2016», *Le Quotidien*, 28 novembre 2017.
4. Ben Leber, «Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2015», *Juristat*, catalogue n° 85-002-x, juin 2017.